

PEUT-ON ENCORE CROIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

DOMINIQUE BOURG

Dominique Bourg brosse un tableau sombre de la quarantaine d'années écoulées depuis l'origine du développement durable, dont les objectifs déclarés ne sont pas atteints. Toutefois, le vaste mouvement suscité a permis entre autres l'émergence du concept de durabilité. De plus, les grandes conférences internationales ont suscité un débat et permis la participation du public.

Peut-on encore parler de développement durable ? La question paraîtra saugrenue à quelques lecteurs. Et pourtant les défenseurs du concept se font désormais plus rares. Lors du sommet de Rio+20, l'Organisation des Nations Unies elle-même n'a-t-elle pas préféré promouvoir la *Green Economy* ? Cette méfiance, voire cette désaffection, dispose de raisons solides. Avant de les exposer, je rappellerai succinctement la profondeur historique de cette notion. Je conclurai sur la part néanmoins positive du legs laissé par feu le développement durable.

On date en général la notion de développement durable de la publication en 1987 du rapport Brundtland, *Our Common Future*². Un rapport qui conclut les travaux de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1983. L'expression même de *sustainable development*³ apparaît toutefois plus tôt, en 1980, lors d'une conférence internationale conjointement organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Avant même l'apparition de cette expression, c'est le premier grand sommet international sur l'environnement, celui de Stockholm en juin 1972, qui a préfiguré la notion de développement durable avec ses trois piliers : social, écologique et économique. La conférence prônait en effet un développement « respectant simultanément les trois critères de la

finalité sociale, de la prudence écologique et de l'efficacité économique mesurée à l'aune sociale et non plus simplement à celle de la rentabilité microéconomique ».

« Quarante années de tentative de conciliation du mode de développement occidental et de la préservation de l'environnement. »

Nous sommes ainsi en un sens fondés à évaluer, deux décennies après le sommet de Rio de juin 1992, au moins vingt ans de développement durable. Nous pourrions dire vingt-cinq ans à compter du rapport Brundtland et, même, quarante années de tentatives de conciliation du mode de développement occidental et de la préservation de l'environnement, si l'on remonte à Stockholm.

Un bilan sans appel eu égard aux objectifs déclarés du développement durable

Or le bilan de ces vingt à quarante années est sans appel eu égard aux objectifs déclarés du développement durable. Le développement durable, écrivent les auteurs du rapport Brundtland est le « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des

générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir »⁴. On peut tirer de cette définition canonique les deux objectifs cardinaux du développement durable : la réduction des inégalités quant à la répartition de la richesse sur terre ; la réduction des problèmes environnementaux globaux. Force est pourtant de constater que durant les trente dernières années les inégalités ont explosé à l'échelle de la planète, en dépit de l'arrachement à la misère de centaines de millions de Chinois et d'Indiens notamment. De 1971 à 2010, le nombre de pays très pauvres a doublé : il est passé de 25 à 49. Dans chaque région les écarts entre les riches et les pauvres, entre les zones métropolitaines et les zones déshéritées, se sont accrues.

« Les principaux indicateurs environnementaux globaux sont tous au rouge. »

En 2007, les 946 milliardaires de la planète cumulaient une fortune de 3500 milliards de dollars, alors que les revenus annuels des 2 milliards de Terriens les plus pauvres culminent approximativement à 1500 milliards. Les principaux indicateurs environnementaux globaux sont par ailleurs tous au rouge. Je ne relèverai ici que la menace la plus importante vers laquelle convergent différentes dégradations écologiques globales : la chute de nos capacités de production alimentaire à l'échelle mondiale. Le changement climatique, le taux d'artificialisation des terres émergées (plus de 43%), la probabilité d'un basculement général des écosystèmes, l'appauvrissement de la richesse génétique des plantes cultivées, la destruction continue des sols, l'acidification des océans, les tensions sur l'eau douce en maintes contrées, l'épuisement

des énergies fossiles conventionnelles, etc., obèrent et obéreront plus encore nos capacités de production alimentaire. Tel est le résultat effarant de décennies de développement durable.

Une notion ambiguë : soutenir une chose et sa contradiction

Il est difficile dans ces conditions de ne pas revenir sur les malfaçons de la notion même de développement durable. Où le bât peut-il blesser ? La première faiblesse de cette notion n'est autre que son ambiguïté même. Rapidement, d'ailleurs, le développement durable a donné lieu à une double interprétation, celle de la durabilité forte par opposition à la durabilité faible. Selon la première la durabilité oblige à préserver certaines caractéristiques physiques de l'environnement : celles-ci doivent rester intactes, tels les services écosystémiques, la fertilité des sols, la biodiversité ou la stabilité du climat, ce qui n'est pas sans incidences sur le rythme d'exploitation de l'ensemble des ressources. Selon la seconde, il convient de préserver non pas le capital naturel, mais nos capacités productives ; ce qui suppose que nous puissions indéfiniment substituer au capital naturel que nous détruisons au gré de nos activités économiques du capital reproductible, à savoir des techniques et des artefacts.

«Le développement durable a donné lieu à une double interprétation, celle de la durabilité forte par opposition à la durabilité faible.»

Ces deux conceptions sont contradictoires : la négation de la possibilité de substituer du capital reproductible au capital naturel conduit à prescrire la conservation des caractéristiques physiques de l'environnement pour les générations futures. Autrement dit la notion de développement durable revient à soutenir une chose et sa contradiction. A quoi s'ajoute que le même développement durable signifie une chose et son absence : la durabilité faible n'est jamais que le fonctionnement ordinaire de l'économie moderne, laquelle a largement précédé l'invention du développement durable.

Impérialisme de la raison économique

Force est encore de constater la naïveté de la doctrine des trois piliers. Elle présuppose l'existence d'une harmonie possible entre les dimensions sociale, écologique et économique. Or c'est faire peu de cas du caractère impérialiste de la raison économique. Il est dans sa nature même de traduire toutes les autres dimensions de l'existence dans les termes monétaires qui lui sont propres et de réduire ainsi toutes les modalités de jugement au seul payer/ne pas payer. On le voit clairement aujourd'hui avec l'extension universelle de l'analyse coûts/avantages et l'inscription de la nature dans le système des prix, inscription dangereuse compte tenu de l'agitation des prix caractéristique des marchés financiers. Il n'est aucune harmonie spontanée entre les trois piliers, seule une régulation publique forte peut contrer la raison économique.

La plus importante des malfaçons est la stratégie du découplage en quoi consistent pour l'essentiel le développement durable et les politiques publiques qui s'en réclament. L'idée est de découpler, grâce au progrès technique, la croissance du produit intérieur brut (PIB), objectif prioritaire du développement durable dans la lettre même du rapport Brundtland, des flux de matière et d'énergie sous-jacents. Là encore l'échec est patent, les flux en question n'ont cessé de croître. Par exemple durant les trois dernières décennies les émissions mondiales de CO₂ ont crû de 80 %. L'association progrès technique/marché conduit en réalité inmanquablement à cette augmentation. Seule l'association dudit progrès à un encadrement de la consommation pourrait déboucher sur un résultat contraire.

«L'exacerbation de la raison économique, intrinsèquement moderne et dualiste, dénégatrice de toute altérité.»

Enfin, coïncidence dramatique, l'essor du développement durable a été contemporain de l'avènement politique du néo-libéralisme et de son extension géographique. Pour toutes ces raisons, le développement durable était un concept mort-né.

Il contenait l'intuition d'un changement quant à nos relations à la nature, d'une sortie du dualisme moderne séparant radicalement nature et société. Mais il n'est pas parvenu à y apporter d'autre réponse qu'une exacerbation de la raison économique, intrinsèquement moderne et dualiste, dénégatrice de toute altérité.

Des apports très positifs malgré tout

Il convient cependant de ne pas rejeter dans son intégralité le développement durable. Le vaste mouvement qu'il a suscité a néanmoins charrié des apports très positifs. A commencer d'ailleurs par le concept de durabilité lui-même et par la distinction fondamentale entre durabilités forte et faible. L'autre apport majeur est la genèse, au gré des grandes conférences internationales, des principes d'information et, plus encore, de participation du public aux processus décisionnels. Sans le développement durable, la démocratie participative et délibérative n'aurait pas exercé la même influence. Le troisième apport majeur est le principe de précaution, même si, paradoxalement, il n'est guère pertinent à l'échelle des dégradations environnementales globales. Il trouve plutôt son efficacité face à des difficultés plus directement gérables par le droit, car plus circonscrites, politiquement et économiquement.

Dominique Bourg est professeur ordinaire à l'Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité (IGD), Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE).

Notes

- 1 Traduction: l'économie verte (note de la rédaction)
- 2 Traduction: notre futur commun (note de la rédaction)
- 3 Traduction: développement durable (note de la rédaction)
- 4 Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, 1987, p. 51